## PREVENTION ET GESTION DES RISQUES LIES AUX SOINS

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### Mise à jour 05/2024

## Réf PRSO05A



« Un sauveteur secouriste du travail (ou SST) peut sauver des vies sur le lieu de travail, notamment en cas d'accident du travail. Il s'agit d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence et dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

La présence de secouristes est obligatoire, selon l'article R. 4224-15 du Code du travail. En 2017, le Président de la République a confirmé sa volonté de voir chaque citoyen devenir acteur de la sécurité civile avec un objectif de 80% de la population formé avant la fin du quinquennat. Il a été demandé aux employeurs publics d'être valeur d'exemple en généralisant au sein de le urs personnels la maîtrise des gestes de premier secours. Cette formation devra être proposée à tous les nouveaux entrants au sein de la fonction publique mais également aux agents déjà en poste.

#### Compétence(s) visée(s)

- Appliquer la démarche Protéger, Examiner, Faire alerter, Secourir.
- Donner les premiers secours en cas d'urgence en respectant les conditions de sécurité pour la victime.
- Devenir acteur de la prévention au sein de son établissement.

#### Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et savoir-faire pour apporter les premiers secours dans l'attente des secours appelés.
- Être capable de mettre ses compétences aux profits de la prévention des risques professionnels
- Permettre d'attendre l'arrivée des secours dans des conditions de sécurité pour la victime.
- S'approprier la démarche Protéger, Examiner, Faire alerter, Secourir.
- Pouvoir intervenir en cas d'accident en respectant l'organisation interne des secours.

#### Contenu

#### Le cadre juridique de l'intervention du secouriste 1.

#### La prévention des risques professionnels dans son établissement

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'établissement.
- Appréhender les notions de bases en matière de prévention (danger, évènement dangereux, accident du travail, maladie professionnelle ...).
- Situer le rôle du SST en tant qu'acteur de la prévention.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.
- Supprimer ou réduire ces situations dangereuses (ou y contribuer).
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de l'établissement des situations dangereuses repérées.

#### L'intervention

- Protéger.
- Examiner la victime et faire alerter.
  - o Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
  - o Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- - La victime saigne abondamment.
  - o La victime s'étouffe
  - o La victime répond et se plaint d'un malaise.
  - o La victime répond et se plaint de brûlures.
  - o La victime répond et se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
  - o La victime répond et se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - o La victime ne répond pas mais elle respire.
  - o La victime ne répond pas et elle ne respire pas.
- La RCP (Réanimation Cardio-pulmonaire) et l'utilisation du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) chez l'adulte.

1<sup>er</sup> Recyclage MAC (Maintien des Acquis et des Compétences) à prévoir dans les 24 mois puis tous les 24 mois. Durée: 7h

#### Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Ouestionnaire de positionnement

Tour de table de recueil des attentes

an. end

Fiches d'évaluation de l'INRS Evaluation sommative des connaissances à chaud

Evaluation sommative de la qualité de la formation à chaud Délivrance du certificat SST (équivalence PSC1) valable 24



Bilan téléphonique avec le client Bilan téléphonique avec le formateur

Evaluation du transfert des acquis et mesure d'impact (de 1 à 3 mois)



Pré-requis



Formateur(trice) pressenti(e)

Nombre de participants (intra) De 2 à **10 personnes maximum** 

Matériel nécessaire

#### Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

#### Modalités et délai d'accès

### **TARIF**

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap? Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

#### Carine ANCIAUX

Aurélie Fauchet et Claire Royer

